Syndicat Local FO Justice CP GRENOBLE-VARCES

# VIOLENCE A REPETITION

ACTE 1

Hier matin lors d'un retour d'activité au 4e étage, le détenu I. est interpellé par le surveillant de l'étage. Celui-ci lui demande de lui remettre l'objet qu'il l'a vu dissimuler dans un magazine.
Le détenu refuse et s'emporte, notre collègue l'isole dans l'office de l'étage, dans laquelle la situation s'envenime.
Le détenu l'agresse alors lui assenant **3 violents** coups de poing au niveau de la tête, pendant que notre collègue effectue les gestes professionnels lui permettant de le maitriser une fois au sol.

ACTE 2

Une fois le détenu pris en charge par une autre équipe pour sa mise en prévention, il se débat lors de la fouille essayant de dissimuler quelque chose sur lui.
Il tente de porter des coups aux agents présents et, leur profère à plusieurs reprises des insultes et menaces de mort. L'un des agents souffre d'une douleur au genou et le second de quelques égratignures aux jambes à l'issue de cette intervention.

ACTE 3

Lors de l'entretien disciplinaire mené par un de nos collègues officier accompagné de l'agent vestiaire, le détenu I. à réitéré des menaces de mort à l'encontre des personnels avant de leur adresser un crachat.

Le bureau local FO JUSTICE rappelle, que le personnel des établissements pénitentiaires ne vient pas travailler pour se faire insulter/menacer/agresser.

Le bureau local FO JUSTICE félicite l'ensemble des collègues pour leur sang-froid et leur professionnalisme dans la gestion de cette série d'incidents.

Le bureau local FO JUSTICE, exige le transfert **IMMEDIAT** de ce détenu.

Le bureau local FO JUSTICE soutient les agents et, reste à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches.

Le bureau local FO JUSTICE dénonce une fois encore la surpopulation chronique que subit notre établissement, rendant le travail du quotidien toujours plus compliqué.

SL FO Justice Grenoble-Varces
Le 23 novembre 2023